

Afin que la visite se déroule en toute sécurité, nous vous prions de respecter les règles de prévention suivantes :

| Facteurs dangereux | Mesures de prévention |
|---|--|
| Déplacement véhicules  | <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la vitesse à 20 km/h - Respecter les sens de circulation |
| Incendie   | <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de fumer dans les locaux (à l'extérieur les mégots doivent être jetés dans les cendriers) - Demander l'emplacement des points de rassemblement en cas d'incendie |
| Sécurité des informations   | <ul style="list-style-type: none"> - Un visiteur ne doit pas utiliser d'appareil photo, vidéo ou téléphone portable sans autorisation |
| Déplacement des piétons   | <ul style="list-style-type: none"> - Tout visiteur doit être accompagné dans les ateliers - Suivre les allées et sens de circulation - Porter des chaussures ou des coques de sécurité pour tout accès aux postes de travail - Faire attention aux chariots élévateurs - Pas de conversation téléphonique pendant les déplacements dans les ateliers. - Porter le gilet haute visibilité dans les magasins |
| Coups d'arc  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas orienter le regard vers les rayons lumineux engendrés par les opérations de soudage |
| Sols, escaliers | <ul style="list-style-type: none"> - Regarder autour de soi et tenir la rampe dans les escaliers - Ne pas courir |
| Equipements, machines | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'approcher des machines - Ne pas entrer dans les zones interdites aux personnes non habilitées - Ne pas toucher les pièces en production |
| Substances chimiques  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas toucher les produits chimiques |
| Bruit | <ul style="list-style-type: none"> - Des protections auditives sont à disposition |
| Electricité  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas rentrer dans les zones interdites |

Consignes Sécurité Environnement Visiteurs

Vous allez pénétrer sur notre site industriel. Merci de bien vouloir prendre connaissance des consignes de sécurité et d'environnement suivantes :

Bretagne Ateliers
 ZA de la Touche Tizon
 2 et 4 rue du comte de Dion – BP 93002
 35230 Noyal Chatillon sur Seiche
 Tél : 02 23 27 02 70 – Fax : 02 99 62 13 71
 E-mail : contactBA@bretagne-ateliers.com
 Site : www.bretagne-ateliers.com



NUMEROS D'URGENCE

15 / SAMU pour les blessés (ou 015 à partir d'un poste interne).
 18 / POMPIERS en cas d'incendie (ou 018 à partir d'un poste interne).
 Ou 112 à partir d'un portable.
 POUR TOUT PROBLEME, APPELEZ L'ACCUEIL 02 23 27 02 70 (ou 6000 à partir d'un poste interne).

INCENDIE



Déclencher l'alarme (briser la glace du boîtier le plus proche).



**Composer le 112 ou 018.
 Ne jamais raccrocher en premier.**

EVACUATION



A l'audition du signal sonore ou sur ordre du personnel.



Evacuer calmement en utilisant les issues les plus proches.



Rejoindre le point de rassemblement.

ENVIRONNEMENT



Respecter le tri des déchets : produits dangereux, cartons, plastiques etc...



Aucun liquide de produit chimique ne doit s'écouler dans le réseau d'égout. Signaler toute fuite à un responsable.



Eviter les pertes d'énergie : Eteindre la lumière, fermer les fenêtres lorsqu'il y a du chauffage, fermer les robinets, éteindre les ordinateurs, éviter d'allumer la climatisation, etc...

Limite de vitesse maximum autorisée

20

PORTES 3 ET 4 : Interdiction de tourner à gauche



Porte 1 : parking n°1 Accueil

Porte 2 : Entrée transporteurs uniquement

Porte 3 et 4 : Sortie transporteurs uniquement

Porte 5 : parking n°2 : Entrée/sortie Voitures, Petits transporteurs...

Légende

- Sens de circulation des transporteurs
- Sens d'entrée
- Sens de sortie
- Sens aller/retour pour les voitures
- Sens interdit aux véhicules
- Attention : risque de collision
- Places handicapés
- Places visiteurs
- Point de rassemblement
- Cafeteria
- WC Sanitaires
- Infirmier